



Quel type d'éducateur pour une éducation de qualité au Bénin ? L'apport du Magistère de l'église

Modeste Crescence DOHOU

Centre d'Etudes et de Recherches en Education et en Interventions sociales pour le Développement
(CEREID)/INJEPS, UAC, République du Bénin

***Corresponding Author:** Modeste Crescence DOHOU, Centre d'Etudes et de Recherches en Education et en Interventions sociales pour le Développement (CEREID)/INJEPS, UAC, République du Bénin

Abstract: The loosening of morals within the juvenile stratum in Western and African societies leads many observers to attribute responsibility to parents or teachers. In fact, educators are implicated. But when they are questioned, they are not short of words to explain that it is rather our society that is changing and raising the level of expectations of educators. This article reports on research that has been done on "the type of educator" required by the actors of today's society in Benin. Specifically, "what is the contribution of the Magisterium of the Church" for a prototype of educator capable of forming actors of integral development?

The methodology of this research is based on two axes: a collection of empirical data and an analysis of interviews and official documents of the Social Doctrine of the Church. It emerges that educators are facing new problems for which they are not prepared; The Magisterium of the Church, which advocates an integral education of the whole person, proposes a type of educator with a multidimensional profile: human and moral, intellectual and spiritual, cultural and psychological.

Keywords: Education, Quality, Educator, Magisterium, Benin

1. INTRODUCTION

En évoquant les problèmes auxquels se trouvent confrontés le monde en général et l'Afrique en particulier, plusieurs auteurs citent les problèmes d'éducation à différencier des problèmes de scolarisation ou d'enseignement, les problèmes moraux en l'occurrence la violence, l'intolérance, la consommation de drogue, la délinquance civique (Legrand, 1991). Mais pour la plupart des observateurs de la société, parler de problèmes d'éducation aujourd'hui renvoie automatiquement et de façon radicale à la question des valeurs morales et à la responsabilité des parents et des enseignants. Seulement, il reste à comprendre pourquoi tous les investissements des uns et des autres, en famille comme dans le système éducatif, n'apportent pas les résultats escomptés. Il nous semble qu'il soit difficile de répondre de manière absolue à cette question. D'aucuns estiment que le refus d'une référence à la morale en contexte d'éducation est à la base des problèmes actuels d'éducation. Marcel Conche (1993) Pourtant, il faut bien fonder la morale en éducation. Pour l'auteur, il faut la fonder non sur le particulier - et une religion ou une philosophie sont toujours particulières, puisqu'il y en a d'autres -, mais sur l'universel. L'universel est ce qui laisse de côté toutes les particularités. Pour Marcel Gauchet (2002), la modernité promeut l'éducation et généralise l'instruction scolaire mais en même temps, paradoxalement, à travers le développement de la démocratie (au sens, non seulement du régime politique mais aussi d'une transformation en profondeur de la société et de la culture), elle met en crise l'éducation et l'école. Selon Jean-Marc Lamarre (2006), certains discours d'égalitarisme démocratique tendent à effacer la différence entre l'enfant et l'adulte et portent atteinte à l'autorité des parents et des maîtres. Dans un contexte comme celui-là, il y a comme une « anomie » qui fait dire à Legrand (1991 : 13) : « l'honnêteté, l'économie, le dévouement, la générosité, le patriotisme, la fidélité, le respect des biens, le respect de la vie, tout cela pose problème aujourd'hui. » Au Bénin, le contexte n'est pas reluisant : on constate des maux qui minent la couche juvénile : violence,

absentéisme aux cours, grossesses précoces chez des élèves, consommation d'alcool et de tabac, suicide de jeunes, harcèlement, cybercriminalité. En face d'une telle situation, les autorités étatiques et les institutions chargées de l'éducation s'interrogent sur les voies et moyens devant permettre de redresser la barre. Pour l'Enseignement Catholique, il ne fait pas de doute que pour redresser la barre il faille agir sur les éducateurs car la qualité de l'éducation dépend de la qualité des hommes et des femmes chargés d'éduquer leurs prochains. C'est pourquoi le Directeur Diocésain de l'Enseignement Catholique de Porto-Novo a souhaité que soit faite une recherche sur la figure de l'éducateur, selon le Magistère de l'Eglise, qui corresponde à notre temps. Cet article est donc le fruit de cette recherche. Son contenu vise trois objectifs : d'abord cerner la mission d'éducateur aujourd'hui et ses difficultés, ensuite identifier, dans les documents du Magistère, l'enseignement relatif à l'éducation et enfin présenter le profil d'éducateur tel que illustré dans la pensée de quelques Papes. Notre développement s'articule autour de trois axes : la méthodologie de recherche, les résultats obtenus et l'approche critique dans la discussion.

2. METHODOLOGIE

Pour conduire cette recherche, nous avons procédé d'abord à une collecte de données par des entretiens et à travers une recherche documentaire; ensuite les données recueillies ont été analysées.

2.1. Collecte de Données

D'une part, nous avons réalisé dix (10) entretiens avec des enseignants (5) et parents d'élèves (5) grâce à un guide dont les thèmes évoquent les problèmes actuels d'éducation au Bénin, les difficultés des éducateurs et leurs souhaits pour une amélioration de la situation. D'autre part, nous avons parcouru quelques documents magistériels afin de clarifier d'abord quelques concepts et de mettre ensuite en relief les enseignements relatifs à l'éducation (« éducation intégrale ») et les derniers papes qui ont évoqué la figure de l'éducateur idéal. L'enseignement des évêques du Bénin a également fait l'objet de notre recherche.

2.2. Analyse des Données

Les données recueillies par les entretiens ont été retranscrites pour obtenir un verbatim original. Puis nous avons procédé à une analyse thématique (Blanchet et Gotman, 2010) à partir des grandes lignes de notre guide d'entretien. Les éléments nouveaux apparus dans le contenu des entretiens ont permis de construire la partie critique de cette recherche. Quant aux données récentes dans la recherche documentaire, elles sont organisées en deux axes: d'abord la clarification conceptuelle et ensuite le contenu de l'enseignement des papes sur la figure de l'éducateur pour une éducation de qualité.

3. RESULTATS

3.1. Clarification Conceptuelle

La revue de littérature que nous avons faite nous a permis de clarifier quelques concepts tels qu'ils devraient être compris par les personnes enquêtées.

3.1.1. Education de Qualité

Ce concept est complexe parce qu'il se caractérise par plusieurs principes soumis à une certaine dynamique avec les besoins changeants de la société. Si ordinairement, on retient comme caractéristiques de l'éducation de qualité le développement cognitif, l'accessibilité et l'équité, la protection et la participation puis l'inclusivité. Le rapport mondial de suivi sur l'Education Pour Tous (EPT) de 2005 a présenté un cadre d'analyse qui considère que la « qualité de l'éducation » dépend de quatre paramètres (UNESCO, 2004). On note d'abord les caractéristiques des élèves et leur disposition aux apprentissages scolaires. Ensuite, on souligne les éléments qui facilitent les apprentissages tels que les méthodes pédagogiques utilisées, les compétences et l'engagement des enseignants ou la gestion-organisation du système scolaire. Le troisième paramètre concerne les ressources publiques consacrées à l'éducation, l'existence de normes éducatives nationales et les caractéristiques socioculturelles des élèves. Enfin, il y a les résultats des processus d'apprentissage comme la capacité de lire, d'écrire et de compter. L'UNICEF a, pour sa part, une approche de la qualité de l'éducation qui donne la priorité à l'apprenant en le plaçant au centre du processus de

l'éducation (UNICEF 2007). On retiendra dans la ligne de cette recherche qu'une éducation est de qualité si elle permet à chaque personne:

- d'être protégée dans ses droits et aspirations d'apprendre ; de bénéficier de matériels pertinents sur le plan culturel et linguistique ; d'être considérée comme un être humain dont les facultés mentales, physiques, psychiques sont prises en compte dans un environnement sain ; d'avoir des enseignements qualifiés et compétents
- de jouir de ressources qui l'aident à intégrer son milieu de vie dans un environnement sain, de durabilité économique stable et de paix.

3.1.2. Education Intégrale

C'est un concept né de la philosophie chrétienne de Jacques Maritain et plus précisément de son ouvrage « *l'Education à la croisée des chemins* » (1947). L'auteur y a insisté pour que soient équilibrés les aspects matériels et spirituels de l'être humain par une « éducation intégrale ». Dès lors, le concept est utilisé pour viser à développer toutes les dimensions de la personne humaine : intellectuelle, physique, émotionnelle, sociale et spirituelle. Ce concept connaîtra un développement dans les documents officiels de l'Eglise catholique notamment à l'occasion du Concile Vatican II (1962-1965). Ainsi retrouve-t-on le concept dans « *Gravissimumeducationis* » sur l'Education où les Pères conciliaires soulignent que « l'éducation doit viser la formation intégrale de la personne humaine en tenant compte de son développement physique, moral et intellectuel ». Les Ecoles catholiques s'efforcent d'en faire la ligne directrice de tous leurs programmes pour former des personnes responsables et capables de participer activement et significativement au développement de leur société. C'est dans ce sens que nous voudrions comprendre et utiliser ce concept dans cette recherche.

3.1.3. Magistère de l'Eglise

Ce concept désigne l'autorité exercée par l'ensemble des évêques et principalement par le Pape sur la communauté des fidèles croyants de l'Eglise catholique. On distingue le « Magistère ordinaire » qui est l'enseignement courant des encycliques du « Magistère extraordinaire » qui s'exerce dans les définitions solennelles des doctrines liées à la foi et aux mœurs lors des Assemblées spéciales comme les Conciles ou Synodes. Cette distinction n'a aucune importance dans les textes que nous avons parcourus. Notre préoccupation a été de rechercher les allusions à la figure de l'éducateur dans les documents officiels le Magistère ayant pour mission fondamentale de donner une interprétation authentique de la Parole de Dieu afin que le Peuple de Dieu reste fidèle à son Maître et Seigneur dans sa pratique de la foi.

3.2. Mission D'éducateur Aujourd'hui au Bénin

Il est apparu, dans les entretiens réalisés aussi bien avec les enseignants que les parents d'élèves, que la mission d'éducateur dans le contexte actuel béninois a connu des changements. Aussi les acteurs rencontrent-ils de nombreuses difficultés pour lesquelles ils souhaitent que des solutions soient apportées.

3.2.1. Changement de Paradigmes

En Afrique noire, la problématique de l'éducation précède bien la scolarisation sous le mode coloniale. L'éducation appelée « coutumière » mettait tout en œuvre pour assurer la cohésion et la continuité des modèles culturels hérités des ancêtres. Sur la Côte Occidentale, par exemple au Dahomey, la première école a été créée à Ouidah en 1862 ; elle était catholique. Il a fallu attendre 1901 pour avoir la première école laïque du Dahomey, à Porto-Novo. L'école coloniale fut d'emblée orientée vers la transformation des mentalités. Explicitement, la tâche était de sélectionner et d'extraire un certain nombre de jeunes du monde 'barbare' pour en faire des auxiliaires dont on avait besoin dans les nouvelles structures administratives, économiques, militaires ou même ecclésiastiques. C'est avec la formation des premières « élites », que des voix se sont élevées pour « réclamer une éducation spécifique, tenant compte des réalités culturelles locales, évitant d'aliéner les enfants et d'en faire des étrangers dans leurs propres pays » (Balard 1999, p 10)

Mais aujourd'hui, si comme l'écrivait Paul Langevin (Labérenne, 1950), l'éducation scolaire se doit « de former l'être humain à partir de l'enfant, de le préparer et l'adapter aussi largement que possible à la vie, au contact avec la nature et les hommes, à l'action sur les choses d'accord avec les autres hommes », plusieurs acteurs de l'éducation estiment que « les problèmes d'éducation ne peuvent être résolus qu'en lien avec les objectifs politiques, économiques, sociaux et culturels spécifiques aux conditions des populations. » Il est donc important de tenir compte des aspirations des béninois qui ont pour nom l'élévation du niveau de vie, l'autonomie financière, le développement social et culturel. Dans cette perspective, les acteurs de l'éducation invitent « à repenser l'intégration au milieu social et culturel des sujets en éducation » et à « développer chez eux l'esprit critique et le sens de responsabilité » en face du développement des technologies nouvelles et de l'Intelligence Artificielle. Qui sont ces acteurs de l'éducation aujourd'hui, au Bénin ?

3.2.2. Acteurs de L'éducation au Bénin

Les parents sont les premiers acteurs de l'éducation des enfants et spécialement des élèves. Dans les établissements, on remarque les enseignants qui sont appelés à donner l'instruction mais aussi à faire les activités sportives et artistiques d'une grande importance pour l'éducation intégrale ; les chefs d'établissement ; les personnels administratifs (surveillants, censeurs, comptables, secrétaires) ; les personnels d'inspection ; les personnels de santé ; les personnels techniques, ouvriers de service ; les personnels de cantines scolaires. Dans la plupart des établissements, en dehors des personnels administratifs, d'inspection et de santé, les autres acteurs souffrent de formation. Si des formations initiales sont données sur le tard pour permettre de parer au plus pressé, à la veille des rentrées scolaires, il reste que la programmation d'une formation scientifique des acteurs de l'éducation doit faire l'objet de la préoccupation des gouvernants. Enfin, tous les acteurs approchés sont conscients que de nombreux problèmes se posent à eux et les empêchent de donner le meilleur d'eux-mêmes.

3.2.3. Difficultés et Souhaits des Acteurs

Pour la plupart des parents d'élèves, les principales difficultés sont liées à l'alphabétisation, à leur propre compréhension du système éducatif actuel et aux moyens financiers pour assumer les charges de la scolarisation de leurs enfants. Les problèmes moraux d'éducation viennent ensuite pour compliquer le tableau et leur donner parfois le sentiment que l'école pervertit leurs enfants.

Dans les établissements, les difficultés auxquelles sont confrontés les éducateurs sont multiples : problèmes méthodologiques, pédagogiques et d'organisation ; problèmes des services de santé scolaires ; problèmes d'infrastructures et de formation des enseignants (il y a une base de culture générale sur laquelle doit se construire la formation professionnelle) ; problèmes de formation technique et professionnelle des personnels administratifs et des personnels de soutien ; problèmes économiques et financiers parce qu'il y a des dépenses dans le domaine des constructions scolaires et de l'équipement scolaire, des dépenses d'entretien des élèves des dépenses concernant le personnel et des dépenses de mise en place des différents organismes et services nécessaires à la mise en œuvre de la scolarisation (études, services pédagogiques, publications diverses).

De façon générale, les acteurs rencontrés souhaitent que soient pris en compte les recommandations des séminaires et ateliers qui se font régulièrement et qui posent les différents problèmes des enseignants, notamment la revalorisation de la fonction enseignante.

- [1] équiper les établissements en infrastructures et en matériels didactiques ;
- [2] améliorer les conditions de travail des enseignants à travers des opportunités de développement de carrière ;
- [3] améliorer leurs connaissances dans les matières qu'ils enseignent à travers une formation adéquate ;
- [4] offrir des formations en matière de TIC et les éveiller aujourd'hui au nouveau monde de l'Intelligence Artificielle ;
- [5] proposer des logements à coûts réduits aux enseignants et personnels éducatifs.

3.3. L'enseignement du Magistère de l'Eglise

Le 28 octobre 1965, la Déclaration « Gravissimum Educationis » du Concile Vatican II (1962-1965) affirme avant tout le droit de toute personne à une éducation : « tous les hommes de n'importe quelle race, âge ou condition, possèdent, en tant qu'ils jouissent de la dignité de personne, un droit inaliénable à une éducation qui réponde à leur vocation propre, soit conforme à leur tempérament, à la différence des sexes, à la culture et aux traditions nationales, en même temps qu'ouverte aux échanges fraternels avec les autres peuples pour favoriser l'unité véritable et la paix dans le monde » (Gravissimum Educationis N° 1) Le contenu et l'orientation de la mission d'éducation de l'Eglise apparaît dans l'expression « formation intégrale ». L'idée principale que véhicule cette expression est le caractère holistique de l'éducation chrétienne.

La congrégation pour l'éducation catholique publiera plus tard deux principaux écrits. Le premier, « *Laïc catholique, témoin de la foi dans l'école* » (1982) et le second « *la dimension religieuse de l'éducation dans l'école catholique* » (1988). Le premier écrit présente d'un côté l'éducateur laïc comme celui qui assure la formation intégrale de l'élève tandis que le second évoque la responsabilité des éducateurs dans la formation religieuse des élèves.

Les évêques du Bénin se sont aussi prononcés, en 2003, dans une lettre pastorale « *L'éducation, sève de la vie sociale et chrétienne* », sur le sujet de l'éducation. Dans cette lettre, les évêques mettent en relief la beauté et la noblesse du rôle de l'éducateur. Ils stipulent que l'enseignant « *n'est pas celui qui vient livrer une connaissance, mais le pédagogue, c'est celui qui par son exemple et son accompagnement édifie(...)* L'enseignant, c'est celui qui, comme l'apôtre Paul, peut dire, devenez semblables à moi » (Conférence Episcopale du Bénin, 2003, pp 27-28).

3.4. Illustration de la Figure de L'éducateur dans la Pensée de Quelques Papes

3.4.1. Pie XII et Jean XXIII

Pour Pie XII, la noblesse, la délicatesse et la grandeur de l'œuvre d'éducation requièrent un certain nombre de qualités ou d'aptitudes chez l'éducateur. En partant de saint Bonaventure, il écrit : « *Celui-la seul est un véritable éducateur, qui est capable de marquer son élève d'une empreinte de beauté, de lui infuser la lumière et de lui mettre au cœur une force virile* ». Ainsi le vrai éducateur n'est pas celui qui transmet seulement les connaissances mais aussi et surtout celui qui communique les valeurs et vertus à ceux dont il a la charge. Aussi l'éducateur doit-il inculquer à l'apprenant le sens de la justice et de la charité afin de modeler en lui l'être d'un vrai chrétien. C'est dans cette ligne que Pie XII exhorte les enseignants en disant : « *Confiants, fixez votre regard sur l'avenir que vous façonnez de vos propres mains dans les âmes de vos disciples, et faites le chrétien imprégné d'un esprit de justice toujours plus élevé, s'inspirant d'une charité toujours plus vaste et ouvert à une culture toujours plus profonde et plus harmonieuse* » (Pie XII, 1949).

Le pape Jean XXIII, dans ses enseignements, met l'accent sur la personnalité de l'éducateur. Il la présente comme condition sans laquelle l'entreprise éducative échouerait. Il dit, en effet : « *un solide équilibre émotif et intellectuel joint à une formation scientifique appropriée sont des qualités requises de tout éducateur* » (Jean XXIII, 1960). En d'autres termes, l'éducateur ne doit seulement pas être compétent et maître de ou des disciplines qu'il enseigne mais il doit être équilibré afin d'incarner un modèle pour le sujet de formation. Ainsi sa mission ne sera fructueuse que s'il porte le souci d'un perfectionnement perpétuel, et se dévoue avec une disponibilité totale au service de l'enfant et est irréprochable dans le domaine moral.

3.4.2. Jean-Paul II et Benoît XVI

Jean-Paul II, dans son enseignement, aborde la dimension spirituelle de la vie de l'éducateur. Celui-ci, à l'instar du Christ, est appelé à être un homme de prière, de contemplation, une âme assoiffée de Dieu seul (Cf. Jean-Paul II, 2000). Ainsi pourra-t-il puiser de cette intense et profonde vie intime la matière dont il a besoin pour modeler la personnalité de l'enseigné. La référence à Dieu est capitale dans cette œuvre. C'est à son école que l'éducateur pourra parfaire sa mission dans la mesure où il est l'être le plus parfait en qui résident toutes les perfections. Demeurant dans cette attitude, selon Jean-Paul II (2000), l'éducateur pourra « *discerner les besoins des jeunes, répondant ainsi à leurs aspirations profondes* ». En outre, le pape Jean-Paul II relève l'importance du témoignage de vie de l'éducateur. Il doit être, en toutes circonstances, selon le pape, maître, témoins du Christ, éducateur

chrétien par l'exemple et la parole. Ainsi, à la parole nécessaire joindre l'exemple. Cela construit et conforte la personnalité des enfants et des jeunes.

Quant au pape Benoît XVI, il fait ressortir dans ses enseignements la place de choix que doit occuper la question de l'amour. Il affirme : « *Dans tout le travail d'éducation, dans la formation de l'homme et du chrétien, nous ne devons donc pas, par pur embarras, laisser de côté la grande question de l'amour(...) Proposer aux enfants et aux jeunes des expériences pratiques de service du prochain le plus démuné fait donc partie d'une authentique et pleine éducation à la foi* » (Benoît XVI, 2006). Dans un contexte mondial où le sens du service et de la gratuité se perd, cet appel de Benoît XVI a une grande importance. On lui donnera un visage par l'apprentissage des vertus. Car l'éducation, loin d'être limitée à une simple somme de connaissances, repose sur la transmission des vertus. C'est à ce prix que l'école pourra offrir à la société des citoyens équilibrés et responsables, capables d'être des artisans du développement de leur pays.

4. DISCUSSION

4.1. Quel Prototype D'éducateur Pour Aujourd'hui ?

A la lumière de l'enseignement du Magistère de l'Eglise, le profil de l'éducateur idéal doit prendre en compte toutes les dimensions de la vie humaine : l'aspect humain et moral, la dimension intellectuelle et spirituelle, le profil culturel et psychologique.

4.1.1. Sur le Plan Humain et Moral

L'éducateur doit être une personne équilibrée et mûre pour pouvoir bien tenir et bien conduire les personnes à sa charge. De plus, il faut qu'il soit une personne sage afin de stimuler les apprenants à aimer et à cultiver la sagesse. Il est aussi souhaité qu'il soit respectueux, qu'il ait un grand sens de la politesse afin d'inculquer ces qualités à ses élèves. Il est aussi souhaitable que ce soit une personne attentive aux autres, sensible à la misère et aux souffrances d'autrui, généreuse, patiente, douce et ferme; en somme, l'éducateur doit être doté des vertus humaines de simplicité, de courage, de douceur et de fermeté, de patience, de sympathie, d'abnégation, d'amour de la patrie.

Du point de vue moral, l'éducateur est invité à ne pas être objet de scandale et acteur de transmission des vices aux éduqués mais plutôt à les former « *de telle façon qu'ils puissent développer harmonieusement leurs dons physiques, moraux et intellectuelles* »(Code de Droit Canonique, can .795) en étant lui-même irréprochable. Il doit être poli et respectueux, digne de confiance et transparent. L'éducateur, aujourd'hui, doit jouir d'une grande maturité affective afin d'échapper aux « agressions sexuelles » aux « viols » aux « actes de pédophilie » et autres. En un mot, il est appelé à être exemplaire. Mais par ailleurs, il doit être doté d'une grande culture intellectuelle et d'une véritable solidité spirituelle.

4.1.2. Sur le Plan Intellectuel et Spirituel

L'éducateur, selon l'enseignement catholique, est appelé à avoir les connaissances requises pour l'exercice de sa profession, aimer sa profession, posséder l'art de transmettre le savoir avec efficacité. Il ne suffira donc pas d'avoir les diplômes et le savoir requis pour être éducateur, encore faudra-il être en mesure de le communiquer pour atteindre les objectifs des situations d'enseignement-apprentissage. Il est également demandé à l'éducateur de faire preuve de rigueur et de patience dans le processus de transmission du savoir en incitant l'élève à toujours viser l'excellence.

De manière plus pratique, une formation spirituelle des éducateurs est indispensable. Cette formation complète et accompagne la formation strictement professionnelle. Elle a pour objectif de faire des éducateurs des hommes de prières et de contemplation, des âmes assoiffées de Dieu seul. Leur propre formation doctrinale sera d'une grande utilité pour les faire entrer dans l'intelligence des mystères de la foi afin de la défendre contre les doctrines erronées. Enfin, les éducateurs doivent des êtres culturellement et psychologiquement solides.

4.1.3. Sur le Plan Culturel et Psychologique

L'enracinement des éducateurs dans leur culture est nécessaire pour montrer aux élèves que la culture est l'essence même de l'homme, ce qui fait son originalité à travers sa manière d'être, de vivre et d'agir. Il leur revient aujourd'hui plus que jamais d'aider les jeunes de notre pays à sauvegarder leur

identité culturelle en faisant preuve de discernement à l'égard de tout ce que leur présentent les médias à propos de la culture occidentale.

L'enseignant doit avoir aussi une bonne connaissance des théories qui sous-tendent l'apprentissage en général et du niveau de développement de l'enfant. Les approches de Jean Piaget (1969) sur les différents moments sensibles qui caractérisent la croissance et les apprentissages de l'individu sont encore d'actualité et méritent d'être enseignées aux éducateurs. Pour finir, l'enseignant est appelé à savoir qu'il n'y a pas d'apprentissage sans motivation, qu'un apprenant non motivé n'est pas disposé à apprendre. A ce propos, tout éducateur doit connaître et maîtriser les facteurs de motivation et les stratégies pouvant aider à les développer en milieu scolaire. Pour qu'advienne un tel profil d'éducateurs, il est nécessaire d'avoir des Ecoles de formation professionnelle.

4.2. Réaliser ce Prototype Exige des Ecoles Normales

A l'occasion des états généraux de l'enseignement catholique, en 2003 au Bénin, la Conférence Episcopale du Bénin, avait recommandé la création des Ecoles Normales Catholiques d'Instituteurs et des Ecoles Normales Supérieures Catholiques. Ces écoles seraient des pépinières où l'on puiserait des éducateurs pour les écoles, collèges et universités catholiques. Dans ces écoles, des formateurs compétents assureraient une formation de qualité aux éducateurs, en insistant autant sur les compétences pédagogiques que sur le témoignage de vie chrétienne et de foi. C'est à ce prix que l'enseignant catholique pourrait réellement former le citoyen et le chrétien dont notre pays a besoin par son engagement spirituel. Si un tel projet a été tenté à Porto-Novo et à Natitingou à travers l'ouverture des Instituts de Pédagogie, elle a été vite arrêtée en raison des restrictions survenues dans la liberté accordée au secteur Privé d'exercer dans le domaine de l'éducation au Bénin. L'Etat a lui-même fermé plusieurs de ses propres écoles normales d'instituteurs. Mais il n'est pas possible de rêver d'avoir une éducation de qualité si les éducateurs ne sont pas formés de manière convenable à la connaissance intégrale de l'homme.

4.3. Garantir une Education Intégrale par la Création de l'« Ecole des Parents »

Ouvrir l'« école des parents » est une deuxième condition indispensable : il s'agit de proposer aux parents, en dehors du temps scolaire, certaines activités comme l'alphabétisation, l'initiation à l'outil informatique ou l'apprentissage d'activités qui pourraient leur générer quelques revenus. Ceci appelle, bien sûr, une certaine disponibilité de la part de quelques enseignants que l'administration de chaque collège pourrait essayer d'intéresser à ce projet. De même, en facilitant l'action de l'Association des Parents d'Elèves dans les établissements, on pourrait les associer plus intimement à certaines prises de décisions lourdes de conséquences pour la vie de l'établissement ; il faut une « éducation concertée ». Ceci participera d'une gestion plus « sociétale » de des problèmes de l'éducation. A ce propos, on doit regretter que la société civile, au Bénin, réagisse peu quant à la recrudescence de l'indiscipline en milieu scolaire. Dans un document majeur de la culture universitaire catholique, la « Déclaration sur l'éducation chrétienne, *Gravissimum Educationis* » (1965 §3), le Concile Vatican II a voulu attirer l'attention sur le rôle de la société civile. Il affirme : « *la tâche de dispenser l'éducation revient en premier lieu à la famille ; elle requiert l'aide de toute la société. Outre le droit des parents et de ceux des éducateurs à qui ils confient une partie de leur tâche, des responsabilités et des droits précis reviennent à la société civile en tant qu'il lui appartient d'organiser ce qui est nécessaire au bien commun temporel* ». L'« Ecole des parents » pourrait être un lieu idéal pour apprendre aux parents leurs droits et devoirs et les aider à assumer leurs responsabilités.

5. CONCLUSION

Cette recherche visait à cerner la mission d'éducateur aujourd'hui et ses difficultés, à identifier, dans les documents du Magistère, l'enseignement relatif à l'éducation et à présenter le profil d'éducateur tel qu'illustré dans la pensée de quelques Papes. Nous avons découvert que les acteurs de l'éducation au Bénin (parents et enseignants) sont aux prises avec des difficultés qui compromettent la qualité de l'éducation désirée pour tous. Au-delà de tous les problèmes d'infrastructures ou de gestion des déviances et autres, l'Eglise estime que le défi le plus urgent est de façonner des hommes et des femmes averties aux enjeux d'une intégration intégrale de tout l'homme dans un environnement sain pour un développement économique, social et culturel harmonieux. C'est cette figure d'éducateur que

nous estimons qu'il faille faire naître des « Ecoles Normales » d'Instituteurs ou de Professeurs. De même, dans les établissements, il faudrait proposer l'Ecole des Parents qui offrirait une fois par semaine des activités et des rencontres de nature à éveiller dans l'esprit des géniteurs le sens de leurs responsabilité et la nécessaire collaboration entre eux et les établissements pour une éducation de qualité en faveur de leurs enfants. A la pratique, il pourrait y avoir des difficultés. D'une part, tous les parents ne sont pas instruits. Dans quelle langue se ferait les différentes approches de solution aux problèmes et aux cas à étudier dans de telles « Ecoles des Parents » ? D'autre part, les parents instruits, fonctionnaires de l'Etat pourraient ne pas accorder beaucoup d'importance à une telle structure (Maulini, 2001) Il conviendrait alors de rechercher ce qui ferait leur centre d'intérêt afin que l'Ecole des parents soit le lieu de rencontre et d'échanges entre parents d'élèves et entre parents et enseignants (Montandon et Perrenoud, 1994).

REFERENCES

- [1] BALARD M. (1999), *Dahomey 1930 : mission catholique et culte vodun. L'œuvre de Francis Aupiais (1877-1945). Missionnaire et ethnographe*, Paris, l'Harmattan
- [2] BENOIT XVI (2006), « Guider les jeunes sur les chemins de la vérité » in *Documentation Catholique* n°2363 du 05 Juin 2006 p.704).
- [3] BLANCHET A. et GOTMAN A. (2010), *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*. Paris, 2^{ème} Ed. Armand Colin, 126 p.
- [4] CONCHEM. (1993), *Le fondement de la morale*, Paris, PUF
- [5] CONCILE VATICAN II (1965) *Gravissimumeducationis*, Déclaration sur l'Education chrétienne.
- [6] CONFERENCE EPISCOPALE DU BENIN (2003), *L'éducation sève de la vie sociale et chrétienne*, Ouidah
- [7] CONGREGATION POUR L'EDUCATION (1982) *Laïc catholique, témoin de la foi dans l'école*
- [8] CONGREGATION POUR L'EDUCATION (1988) *la dimension religieuse de l'éducation dans l'école catholique*
- [9] GAUCHET M., « L'École à l'école d'elle-même », in *La Démocratie contre elle-même*, Paris : Gallimard, 2002, p. 109-169.
- [10] JEAN XXII (1960), « La personnalité de l'Éducateur, facteur primordiale de réussite », in *Documentation Catholique* n° 1332 du 17 juillet 1960 p.866)
- [11] JEAN-PAUL II (2000), « l'éducateur est plus qu'un métier, c'est une mission : message aux membres du chapitre général des frères des écoles chrétiennes » in *Documentation Catholique* n° du 02 Mai 2000, p.556 »
- [12] JEAN-PAUL II (2000), « Educateur dévoués à Dieu et au service de son Royaume », in *Documentation Catholique* n°2225 du 06 Avril 2000, p.418
- [13] LABERENNE P. (1950), *Paul Langevin: La pensée et l'action*, Textes recueillis et présentés par Paul Labérenne, préfaces de Frédéric Joliot-Curie et Georges Cogniot, Paris, Editions sociales
- [14] LAMARRE J-M. (2006), « L'éducation civique et morale à l'école est-elle encore possible ? », *Recherche et formation*, 52 | 2006, 29-41.
- [15] LEGRAND L. (1991), *Enseigner la morale aujourd'hui ?* Paris, PUF
- [16] MARITAIN J., (1947), *L'Education à la croisée des chemins*, Paris, Eglhoff, 239 p
- [17] MAULINI O., (2001), « La place des parents dans l'école : consommateurs ou partenaires ? » Université de Genève, Etat au 26 janvier 2001 http://www.unige.ch/fapse/SSE/groups/life/chantiers/life_chantier_47.html
- [18] MONTANDON C. & PERRENOUD P. (1994), *Entre parents et enseignants : un dialogue impossible ?* Berne : Peter Lang, 2^{ème} Ed.
- [19] PIAGET, J. (1969), *Psychologie et pédagogie*, Paris, Ed Denoël
- [20] PIE XII (1949) « Allocution aux congressistes de l'union catholique italienne des maîtres de l'enseignement secondaire sur l'éducation religieuse, morale et intellectuelle de la jeunesse » in *Documentation Catholique* n° 1053 du 09-10-1949, p.1289).

- [21] PIE XII (1950) « Bref Apostolique « Quod ait » proclamant saint Jean –Baptise de la salle patron des éducateurs de l'enfance et de la jeunesse » in *Documentation Catholique* n° 1073 du 15-05-1950, p.946).
- [22] UNESCO (2004), *EFA global monitoring report 2005. Education for All, the qualityimperative*, Paris, UNESCO.
- [23] UNICEF (2007), *Quality of Education*, New York, UNICEF

Citation: Modeste Crescence DOHOU. "Quel type d'éducateur pour une éducation de qualité au Bénin ? L'apport du Magistère de l'église" in *International Journal of Humanities Social Sciences and Education (IJHSSE)*, vol 11, no.10, 2024, pp. 12-20. DOI: <https://doi.org/10.20431/2349-0381.1110002>.

Copyright: © 2024 Authors. This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited.